

# LA GAZETTE DE ROUBAIX-TOURCOING

BUREAUX : LILLE — 15, rue d'Angleters Téléphone : 672

BUREAUX : ROUBAIX — 35, rue de Vill'Abreuvié TOURCOING — 85, rue des Ursulines

5 CENTIMES

5 CENTIMES



Adveniat regnum tuum

Jeudi 17 nov. — S. GREGOIRE LE THAUM.

MERCREDI 16 NOVEMBRE 1910

## La journée

Mgr l'archevêque de Paris prescrit des prières pour obtenir l'arrêt de l'inondation.

La Seine, depuis mardi, a baissé de quelques centimètres. Elle va remonter, mais on s'attend à ce que cette recrudescence n'atteindra pas les 60 centimètres annoncés.

La Commission d'enquête parlementaire sur l'affaire Rachette a entendu ce matin, au Palais-Bourbon, M. Clamandou, ancien président du Conseil.

Elle entendra, vendredi prochain, M. Lépine, préfet de police.

Georges V et M. Aquith ne seraient pas d'accord au sujet de la dissolution du Parlement.

L'accord hispano-marocain est signé.

Les instructeurs allemands seraient en route pour le Brésil.

## Les décisions d'un Conseil municipal

De notre correspondant particulier : Le Conseil municipal de Landernois (Eure-et-Loire), réuni sous la présidence du maire, M. de Cadville, a ratifié les propositions suivantes : 1° Concession gratuite et perpétuelle de quatre places, au cimetière Saint-Jean, en faveur des religieuses gardes-malades de la Miséricorde, en témoignage de reconnaissance pour les éminents services rendus par ces dévouées Sœurs à la population de la ville ; 2° Libre choix du médecin lauréat aux indigents, en cas de maladie, proposition adoptée, malgré l'opposition violente de M. Belbonnet, ancien maire et anticlérical bien connu.

## Boi acte de charité chrétienne

De notre correspondant de Blois : La corporation des jardiniers-maraîchers de Blois et de Bas-Rivière, à Blois, vient de donner un bel exemple de charité chrétienne. Un cultivateur, père de quatre enfants, était, à la suite d'une interminable maladie, tombé dans la plus noire misère. Envisageant cette triste situation, les jardiniers qui ne sont pas riches — se sont réunis et ont souscrit produit 200 francs. Non contents de verser cette somme à leur camarade, les braves travailleurs ont résolu, d'un commun accord, d'assister à leurs frais et de cultiver eux-mêmes les terres du malade.

## La Sainte-Cécile

Les orphelins, les chanteurs et les musiciens en général ne manquent pas de célébrer la Sainte-Cécile le 22 novembre, et aiment à distribuer à cette occasion nos chromolithographies artistiques qui peuvent d'ailleurs servir de récompense et sont d'un bon marché exceptionnel. Les grandes (0,14 x 0,41), le paquet de 3 : 0 fr. 20 ; les petites (0,05 x 0,07), le paquet de 12 : 0 fr. 10. Réductions ordinaires : 7/8, 15/12, etc. Nota. — On peut se procurer aux mêmes conditions les chromolithographies des patrons saint Eloi, sainte Barbe et saint Nicolas, dont les fêtes tombent les 1<sup>er</sup>, 4 et 6 décembre.

## Le IV<sup>e</sup> volume

Les Actes féconds du pontificat de Pie X sont un monument précieux de l'histoire de l'Eglise. Les chrétiens lettrés ont souvent à s'y reporter, et c'est pourquoi, pour faciliter la lecture et les recherches, nous les avons publiés dans des volumes (texte latin et français). Le IV<sup>e</sup> volume de nos Actes paraît aujourd'hui ; il contient, outre sa table, une table générale alphabétique et analytique des quatre premiers volumes ; cette table est déjà, elle seule, une lecture intéressante et instructive. Chacun de ces quatre volumes, 1 franc, port, 0 fr. 25. La collection des Actes de Pie X comprend sept volumes de 300 à 340 pages. Un volume spécial de 320 pages contient les principaux Actes de Pie VII, Grégoire XVI et Pie IX. La collection des douze volumes à 1 franc forme un colis-postal de 5 kilos.

## Les Unions catholiques

Nos lecteurs ont vu avec joie, soit dans nos informations quotidiennes, soit dans le saisissant article de « Cyr », comment, au Congrès des catholiques du Nord, le travail d'organisation des catholiques, dévoués autour de leur archevêque, poursuivi avec sèle, intelligence et ténacité depuis quatre ans, a reçu son couronnement plein d'espérance par la constitution de l'« Union diocésaine des catholiques du Nord ».

Ce n'est du reste pas une création absolument nouvelle. En 1906, dès les débuts de cette entreprise dont nous avons, année par année, exposé et le programme et les progrès, celle finale avait été prévue, et l'existence de « adhésions » avait été décidée en principe. Mais c'est en 1910 seulement que Mgr Delamare a été amené, par le développement logique de son œuvre, à inviter formellement les Comités catholiques fondés dans la très grande majorité des paroisses de son magnifique diocèse, et qui, pour la plupart, accomplissant une active besogne, à faire appel à des adhésions pour compléter la grande armée catholique des hommes du diocèse de Cambrai.

Nos lecteurs savent, d'autre part — car nous les avons soigneusement tenus au courant de toutes ces tentatives, — que dans une quinzaine de diocèses des « Unions catholiques diocésaines », variées dans le détail de leur programme, identiques dans la pensée fondamentale, ont été constituées au cours de ces dernières années. Toutes ont pour objectif de grouper effectivement et solidement, autour de l'évêque, le plus grand nombre possible d'hommes militants et dévoués, mettant la question religieuse au-dessus de tout et se groupant fraternellement sur ce terrain, où ils se trouvent, grâce à Dieu, vraiment unis.

Et ceux qui ont suivi nos informations religieuses depuis la Séparation, ceux en particulier qui ont lu notre dernière enquête, dont M. de Las-Cases, au Congrès de la Croix, faisait un si bel éloge, savent que dans la plupart des diocèses on a entrepris d'établir les Comités paroissiaux ou cantonaux (1), qui sont la première étape de l'organisation nécessaire des catholiques, et qui, peu à peu, par la force des choses, aboutissent aux « Unions diocésaines des catholiques ».

De ce vaste mouvement qui se déroule sur le terrain religieux, où aucune considération ne saurait nous empêcher de nous avancer, il y a lieu de se réjouir et de se féliciter.

Il n'est pas lancé tout à fait partout. Dans certains diocèses, il existait déjà des organismes jugés équivalents, on a préféré les conserver tels quels, le résultat voulu était obtenu. Dans d'autres les éléments ont paru manquer, soit en haut, soit en bas. Mais l'organisation gagne de proche en proche. Rien désormais ne saurait l'arrêter.

Nous convions, une fois de plus, tous nos amis de France à prêter, avec tout leur zèle et leur dévouement, leur concours le plus actif à ces entreprises indispensables.

Il fut un temps où, l'esprit de foi et la pratique religieuse étant presque universels, il suffisait au prêtre d'attendre que les fidèles vinssent lui demander ses conseils, ses directions et les secours religieux.

Il fut un temps où le curé et ses auxiliaires, presque universellement aimés et estimés, pouvaient, quand ils la jugeaient à propos, directement atteindre toutes les familles pour leur dire le « mot de Dieu ».

Il fut un temps où, chacun se rendant à l'église pour l'accomplissement habituel de ses devoirs, les « œuvres », qui sont la manifestation d'un apostolat plutôt que l'exécution d'un devoir strict, n'étaient pas indispensables.

Il fut un temps, enfin, où le pouvoir civil, détenteur de l'autorité, bien qu'en conflit fréquent peut-être avec l'autorité ecclésiastique, par suite du contact perpétuel des juridictions, respectait cette autorité et se faisait un devoir de promouvoir plus ou moins expressément, mais d'une manière effective, soit par l'exemple, soit par la protection, soit par le conseil, la fidélité aux devoirs religieux.

Il n'est plus, et tout fait prévoir que dans notre société mêlée de bien et de mal, de foi et d'incrédulité, d'héroïsme et de scandale, de christianisme et de paganisme, on ne reverra pas de longtemps cet état de choses. C'est un combat perpétuel.

Il est de toute nécessité, sauf dans certaines paroisses privilégiées assez rares, d'aller au-devant des prodiges, de courir après la foule des brebis égarées. Le clergé, ne pouvant attendre, par lui-même la masse ouvrière, et en tout cas matériellement impuissant à suffire seul à la besogne d'apostolat, est obligé de susciter autour de lui des concours et de recruter des apôtres dans le peuple.

Il faut que des œuvres particulières s'appliquent à exercer les divers apostolats nécessaires pour agir sur les hommes, sur les femmes, sur les jeunes

## Truquage d'une lettre de Mistral

De notre correspondant de Montpellier : J'ai eu entre les mains l'original de la lettre de remerciements adressée à M. Jean Fournel, « cabiscou », de l'Ecole du Parage de Montpellier, par Mistral, à qui les félicités de toute la région du Midi avaient offert un magnifique album, illustré par le peintre montpelliérain, Edouard Marsal, et revêtu de nombreuses signatures, parmi lesquelles celles de Mgr de Cabrières et d'un grand nombre de notabilités : artistes, littérateurs, officiers, magistrats, etc. Mistral avait terminé sa lettre par la phrase suivante : « Et que sans cesse croisse toute cette jeunesse, et, sur une des tables de Notre-Dame des Tables, que sainte Estelle marque leurs noms ».

Le plupart des journaux ont reproduit la lettre de Mistral, mais cette lettre a été truquée par l'agence qui l'a transmise. La phrase « gnanie » a été fondue avec un post-scriptum de Mistral à qui l'on a fait dire : « Que toute cette jeunesse sache que l'album sera conservé au Musée Arletien avec tout ce qui lui est plus précieux dans mes archives ».

Et, de cette façon, il n'est pas plus question de Notre-Dame que de sainte Estelle. O homme toi jacobine !

## Inauguration du monument Jacques de Liniers à Niort

Au mois de septembre dernier, M. Emile Feguet, dans la Croix illustrée, consacrait un article à Jacques de Liniers, officier français, passé au service de l'Espagne dans les dernières années du XVIII<sup>e</sup> siècle, et qui, il y a cent ans, sauva de l'invasion anglaise la ville de Buenos-Ayres et les territoires dont se compose la République Argentine actuelle. En terminant, l'illustré académicien exprimait le regret que la ville de Niort, où est né Jacques de Liniers,

## L'électeur rétribué

C'est de Suisse que nous vient cette idée lumineuse : il faut payer l'électeur, comme on paye les députés, les ministres et les fonctionnaires. On le payera moins, mettons un franc attribué à tout citoyen qui va déposer son bulletin dans l'urne ; mais, par contre, on infligera une amende à tous ceux qui, sans excuse valable, omettront de remplir leur devoir électoral. Les amendes des abstentionnistes alimenteront la Caisse du devoir électoral.

Le Démocrate, de Berne, estime que le jeton de présence électoral aurait raison de l'abstentionnisme barbaque. « Le Nil est à sec » : Voilà un cri d'alarme que font entendre les Loges maçonniques d'Orient. Mais ce Nil, qui est à sec, n'est point le fleuve majestueux aux débordements féconds. Il s'agit d'une Loge maçonnique du Gaiety qui s'appelle le Nil, et qui s'est permis un débordement pour alimenter les écoles laïques et anticléricales. Le Nil y a gaspillé vainement ses eaux, et le voilà obligé de tendre son lit aux seules Loges.

« Notre but est, dit l'appel, de répandre l'influence française par une instruction dépourvue de toute idée dogmatique, et aussi d'aider, dans la mesure de nos moyens, les propriétaires d'écoles laïques dont la situation est difficile par suite de la concurrence faite par les écoles congréganistes ». Aussi, quelle idée d'aller faire du maçonnisme en Orient, où l'on ne répara guère la France du catholicisme ?

## Les postiers en temps d'élection

M. Charles Dumont, comme député, a demandé un ordre supplémentaire de 976 274 francs pour indemniser les postiers qui ont été surmenés par la période électorale. L'augmentation de la circulation postale est traduite d'ailleurs par une recette évaluée à 1 466 700 francs. Pourquoi donc ne ferait-on pas, tout simplement, supporter aux candidats les frais du surmenage qu'ils ont occasionné ?

## L'allumette et le briquet

Le fisc fait la guerre au briquet. Sous le ministère Briand, il est défendu de brûler le jeu de mots à été fait par un prince français qui a vécu en Belgique et d'allumer sans l'assentiment de l'autorité. Les allumettes seules ont le droit d'allumer, comme elles en ont le devoir, suivant l'engagement qu'on a pris pour elles. On objectera qu'elles ne profitent pas de ce droit, puisqu'elles n'allument jamais. Mais elles sont un monopole et ont le droit de soutenir de l'argent aux contribuables.

## La chanson du « Redoutable »

Les Anglais n'ont pas manqué, récemment, de célébrer l'anniversaire de Trafalgar. Mais quel est le marin qui tua Nelson ? « Une ballade, écrit Thiers, partie des bunes du Redoutable, vint frapper Nelson à l'épaule gauche et se fixer dans les reins. » S'il faut en croire une vieille chanson de matelots, qui certainement personne ne connaît plus, la mort du vainqueur de Trafalgar serait due à un marin breton. Voici la chanson, qui est curieuse : A Trafalgar, comme tu sais, Les Espagnols et les Français Se battaient contre les Anglais. Le Redoutable est le vaisseau Que Lucas menait à l'assaut ; Sur l'eau jamais n'a fait plus chaud. Tomtaient les boulets de canon Bord à bord contre les trois-ponts Que montait l'amiral Nelson. Dedans la hune d'artimon Le Breton dit au Breton : — As-tu chargé ton mousqueton ? — Autre travaillait sur le pont. — O ! l'un chargé mon mousqueton. — Passe-le moi : je vois Nélsoe ! Ajuste, lire, et prend d'un bond Il saute en grand sur le pont : — Ai tu, ai tu Nelson ! Tenait toujours le mousqueton, A l'abordage, il suit l'un Et meurt à côté du Breton. C'étaient deux fameux, deux lions, Ni toi ni moi ne sait leurs noms ! N'importe ! A leur gloire, trinquons ! On ne connaît pas l'auteur de cette chanson, qui est devenue un véritable document historique.

## CHRONIQUE MILITAIRE

### Le haut commandement

Le ministre de la Guerre poursuit, avec une persévérance qu'on ne saurait trop louer, la réforme du haut commandement. On s'étonnera peut-être qu'après tant d'efforts, de projets, de réorganisations, on n'ait pas encore commencé, et qu'on songe aux qualités nécessaires des chefs d'une armée, après qu'on a étudié les questions d'effectifs et d'armement. Que voudrait, en effet, l'outil le plus parfait dans la main d'un chef maladroit ou débile ? Depuis longtemps, des esprits avisés, inquiets d'un avenir compromis par les faiblesses ou les complaisances d'une camaraderie peu éclairée, signalaient le danger. Mais le courage et l'usage qui aux ministres de la Guerre pour porter des coups qui pouvaient atteindre des amis ou des favoris du pouvoir et pour entreprendre l'immense besogne qui doit aboutir au rajustement, à la sélection raisonnée, à l'entraînement permanent de nos cadres supérieurs.

Le général Brun a-t-il donc été plus courageux ou plus ferme ? Il se peut. Mais il est possible aussi que la voix de l'opinion publique ait été assez forte pour lui commander son devoir. Il a eu à choisir d'être courageux contre la routine ou courageux contre l'opinion. C'est naturellement — et heureusement — la routine qui a « écoupé ».

La réorganisation du haut commandement est presque une question d'actualité. On est parvenu, en caressant des passions qui ne sont pas toutes très désintéressées, à appeler l'attention de la foule sur ce sujet, qui importe de manière si grave au salut public. L'année dernière, aux grandes manœuvres, la bienfaitrice franchise du général Trémeau, trop tôt ravi à son rôle par la maladie, dénonça l'incapacité d'un chef de parti. Auparavant, des rapporteurs du budget de la guerre signalaient la faiblesse et l'incertitude de nos cadres supérieurs. L'année dernière, le général Brun, stimulé sans doute par les rires de la galerie, a entrepris de terrasser le général Bibendum. A la fin de septembre, on a vu paraître la circulaire périodique qui somme les autorités, responsables à tous les degrés, de signaler au ministre les officiers dont les manœuvres d'automne auraient décelé l'insuffisance physique. Jusqu'à ce jour, on avait fourni régulièrement des états « néant », ou bien l'on avait été surpris d'apprendre que la circulaire n'avait atteint, dans quelque obscur régiment, qu'un pauvre diable de capitaine ou de chef de bataillon, et c'était tout. Le général Brun, qui n'avait tout le mal », Bibendum, parait-il, n'existait pas ou n'avait jamais dépassé les degrés inférieurs de la hiérarchie.

Cette année, la circulaire a paru avec un air moins bonasse que de coutume. On y devine des froissements de sourcil, des impatiences, et même, si l'on ne craint pas de le dire, des menaces. Le ministre se rendra compte personnellement, « il rendra personnellement responsable ». Diabla ! Il y a sans doute des états-majors où ce ton catégorique a dû donner la chair de poule, et certains ont regretté, dit-on, la fâcheuse

## JACQUES DE LINIERS (1753-1810)

Chef d'escadre — Vice-roi de Buenos-Ayres Né à Niort

Telle est l'inscription très simple qu'on a gravée dans le front du monument inauguré dimanche à Niort.

n'ait pas gardé la souvenir d'un de ses plus glorieux enfants. Le désir de M. Feguet a été entendu. Le buste de Jacques de Liniers, œuvre du sculpteur P. M. Poisson, a été inauguré, à Niort, le dimanche 13 novembre, en présence d'une foule considérable. M. Aubanel, préfet des Deux-Sèvres, assistait à cette cérémonie, ainsi que le maire de Niort et l'archiprêtre de Notre-Dame. La famille du héros était représentée par une quinzaine de ses membres, venus de toutes les parties de la France et même d'Espagne. C'est la famille Bazira qui a mis généreusement à la disposition du Comité le terrain nécessaire à l'érection du monument.

Dans un beau discours, M. Pierre de Lacoste-Lareymondie retraça les grandes lignes de la vie de Jacques de Liniers. MM. de Villeidieu et Emile Deireaux prirent aussi la parole pour glorifier le mémoire du héros français.

## L'effondrement de l'église Notre-Dame à Niort

Un télégramme de notre correspondant de Niort annonçait hier l'effondrement de deux piliers du chœur de l'église Notre-Dame et des voûtes qu'ils supportaient. Le désastre s'est malheureusement achevé : la voûte du chœur, qui avait résisté jusqu'à midi, a cédé à son tour, broyant le maître-autel en marbre blanc de grande valeur. Il est à craindre que la moitié de cette vaste église ne soit à démolir, car des lézards se manifestent, menaçants, un peu partout. Le Saint Sacrement s'est trouvé en sécurité dans la chapelle latérale droite, où on avait pris la précaution de le déposer. On organise à la hâte la chapelle de l'ancien couvent du Sacré-Cœur, gracieusement mise à la disposition du clergé paroissial par son détenteur actuel. Nous rappelons que l'église Notre-Dame de Niort était classée parmi les monuments historiques. On fait l'administration des beaux-arts pour prévenir cet accident irréparable ? N'aurait-on formé les cadres, le gouvernement laissé tomber en ruines celles qu'il a prises à sa charge. Que les catholiques veillent et se souviennent !

## Après une faible baisse, la Seine va monter de nouveau mais lentement

### Et cela continuera jusqu'à vendredi ou samedi

On a enregistré, ce matin, une légère baisse de la Seine, dix centimètres environ. Mais ce n'est là qu'un temps d'arrêt. Et la crue va reprendre, du nouveau, pour atteindre son maximum, peut-être vendredi, peut-être même samedi. La situation demeure-t-elle inquiétante ? Négligez les notes pessimistes de certains journaux, nous ne le pensons pas. A notre avis, il n'y a pas lieu, actuellement, d'avoir les vives craintes que manifestent quelques-uns. Le danger n'est pas immédiat ; la crue n'est menaçante que parce qu'elle pourrait être préparée à une autre crue, qui serait plus terrible. En effet, se produisant à la mauvaise saison, au temps des pluies presque quotidiennes, la hausse de la Seine va se maintenir certainement dans des limites voisines, à peu de choses près, de celles que nous enregistrons ces jours-ci. C'est au moment de la fonte des neiges, en février ou mars prochain, que le danger sera grand. Cette masse d'eau, qui dévalera des montagnes dans les rivières déjà gonflées par la crue précédente, constituera une menace autrement inquiétante. Le vrai péril c'est une crue, venant de l'autre bout, épuisée, et à un intervalle aussi rapproché. A ce moment-là, nous verrons peut-être les scènes de désolation de janvier dernier, si l'on n'active les travaux de défense déjà commencés.

## Les cotés du jour

A 10 heures, ce matin, les cotes relevées étaient les suivantes :

	Aujourd'hui	Hier
Austerlitz	5,45	5,25
Tourneville	4,98	5,09
Pont Royal	6,06	6,17
Bezon	5,55	5,68

## Sur les quais

Quai de la Gare, on paluaise dans l'eau, qui s'élève de tous côtés, à cette nouvelle inondation qui, pour la seconde fois dans l'année, vient de forcer à se reposer. De la porte de la gare d'Ivry, jusqu'au pont de Tolbiac et au pont d'Austerlitz, malgré une légère décroissance, les berges sont encore recouvertes. A Bercy, des pompes rejettent au fleuve l'eau qui s'élève de tous côtés. Les caves commencent à être menacées et la lutte continue entre les rivières et le fleuve.

## Les précautions

Faudra-t-il faire sauter le barrage de Suresnes ? M. Morillon, président du Syndicat de la bellerie, a entretenu hier, M. Gall, président du Conseil général, des difficultés que provoque, dans l'état actuel de la crue, le barrage de Suresnes. M. Gall a aussitôt avisé M. Lépine, Celui-ci a répondu qu'il avait déjà renoncé sur ce point. M. Briand, et on avait envisagé l'éventualité de faire sauter le barrage.

## Une conférence à la préfecture de police

Une conférence a eu lieu à la préfecture de police, au sujet des mesures à prendre en vue des journées de lundi et de vendredi, où la crue atteindra son maximum. Les communes les plus menacées seraient Ivry, Vitry, Port-à-l'Anglais, Choisy-le-Roi, Charenton-le-Roi, Alfortville. Toutefois, les inondations de janvier ont permis de repérer tous les points faibles de ces localités, et les efforts des sauteurs se porteront sur ces endroits, en cas de besoin. Le fort de Charenton a reçu un contingent de 40 soldats du génie, et d'autre part, 1 800 bœufs ont été réquisitionnés. Des prolonges d'artillerie et des fourrages ont également été réquisitionnés pour procéder au démantèlement des habitants sinistrés.

## L'organisation du service

Le préfet de police a pris le gouvernement militaire de Paris de faire diriger, ce matin, des bateaux du génie et des prolonges ou fourrages sur les communes sinistrées. Alfortville, 8 bateaux, 50 prolonges ou fourrages ; Vitry-sur-Seine, 2 bateaux, 10 prolonges ; Ivry-sur-Seine, 4 bateaux, 10 prolonges ; fourgons ; Choisy-le-Roi, 2 bateaux, 4 prolonges ; Saint-Maur-des-Fossés, 3 bateaux, 6 prolonges.

## Sur les quais

Quai de la Gare, on paluaise dans l'eau, qui s'élève de tous côtés, à cette nouvelle inondation qui, pour la seconde fois dans l'année, vient de forcer à se reposer. De la porte de la gare d'Ivry, jusqu'au pont de Tolbiac et au pont d'Austerlitz, malgré une légère décroissance, les berges sont encore recouvertes. A Bercy, des pompes rejettent au fleuve l'eau qui s'élève de tous côtés. Les caves commencent à être menacées et la lutte continue entre les rivières et le fleuve.

## Les cotés du jour

	Aujourd'hui	Hier
Austerlitz	5,45	5,25
Tourneville	4,98	5,09
Pont Royal	6,06	6,17
Bezon	5,55	5,68

## Sur les quais

Quai de la Gare, on paluaise dans l'eau, qui s'élève de tous côtés, à cette nouvelle inondation qui, pour la seconde fois dans l'année, vient de forcer à se reposer. De la porte de la gare d'Ivry, jusqu'au pont de Tolbiac et au pont d'Austerlitz, malgré une légère décroissance, les berges sont encore recouvertes. A Bercy, des pompes rejettent au fleuve l'eau qui s'élève de tous côtés. Les caves commencent à être menacées et la lutte continue entre les rivières et le fleuve.